



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2023

18H30 A L'ORANGERIE

TRAVAUX

Validation du projet de rafraîchissement de l'Ecole Elémentaire Bernard de Ventadour.

Rénovation des sanitaires à l'Ecole Elémentaire Bernard de Ventadour

DIVERS

Bail emphytéotique déchetterie

Participation des Communes extérieures pour les enfants scolarisés à Sauveterre.

Convention valorisation et entretien des itinéraires cyclo-touristiques du Grand Avignon.

Présents :

Steeven Arene, Karel Arnau, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Émilie Beynet, Martine Bouche, Sylvie Burgio, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Huguette Denis, Mathias Durand, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Joseph Lo Negro, Marie-Pierre Vaselli

Procurations :

Régis Agret à Jessie Halili

Naïma Ouragh à Jacques Demanse

Carole Delafontaine à Martine Bouche

Vote du rapport du Conseil Municipal du 28 février 2023 :

Unanimité

TRAVAUX

Validation du projet de rafraîchissement de l'Ecole Élémentaire Bernard de Ventadour.

Rapporteur Thibault Baccherini

La Commission travaux s'est réunie en date du 17 mars 2023, le compte rendu vous a été joint en annexe de ce Conseil Municipal.

Il est demandé au conseil ce jour de se prononcer pour donner suite à l'avis de la Commission travaux qui s'est prononcée, à la majorité pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau à l'École Élémentaire Bernard de Ventadour.

L'avis du Conseil est sollicité

11 pour (Karel Arnau, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Martine Bouche, Sylvie Burgio, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Huguette Denis, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli)

4 contre (Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse, Joseph Lo Negro)

4 Abstention (Régis Agret, Steeven Arene, Carole Delafontaine, Jessie Halili)

Rénovation des sanitaires à l'Ecole Élémentaire Bernard de Ventadour

Rapporteur Patrick Cheruel

Les sanitaires de l'Ecole Élémentaire BV doivent être intégralement rénovés, une consultation a été lancée pour ce faire, les devis vous ont été fournis en annexe ainsi que l'avis de la Commission travaux.

Il est demandé au conseil ce jour de se prononcer pour donner suite à l'avis de la Commission travaux en retenant l'entreprise Arzeo qui aura la charge de ces travaux.

L'avis du Conseil est sollicité

Unanimité

DIVERS

Bail emphytéotique déchetterie

Rapporteur Jacques Demanse

Les parcelles où se situent la déchetterie appartiennent à la société des carrières vauclusiennes, il convient de formaliser la mise à disposition de ces parcelles à la Commune par un bail emphytéotique.

Le projet de bail vous a été adressé en annexe.

Il est demandé au conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce bail, dit que la Commune supportera les frais inhérents à cette mise à disposition.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Participation des Communes extérieures pour les enfants scolarisés à Sauveterre.

Rapporteur Martine Bouche

Les services de l'Etat nous ont transmis le coût moyen départemental de scolarisation d'un élève dans le secteur public, le courrier de Madame la Préfète vous a été transmis en annexe de ce conseil.

Monsieur le Maire sollicite aujourd'hui le Conseil Municipal en vue de fixer le montant de la participation des Communes extérieures et vous propose de l'indexer sur le coût moyen mentionné dans le courrier de Madame la Préfète du Gard à savoir : 450 € annuels pour un enfant scolarisé en élémentaire et 1593 € annuels pour un enfant scolarisé en maternelle.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Convention valorisation et entretien des itinéraires cyclo-touristiques du Grand Avignon.

Rapporteur Karel Arnau

La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon dans le cadre de son projet de territoire et par sa compétence tourisme porte des projets de valorisation et de développement du tourisme axé sur la transition écologique.

Ainsi, le développement d'un réseau cyclo touristique a été déployé par l'Office de Tourisme.

Afin de relier les territoires entre eux des circuits et boucles ont été choisis sur la Commune de Sauveterre, il s'agit de la boucle 54 et du Véloroute des Chartreux dont le détail se trouvait en annexe de ce conseil.

Il convient pour valider ce projet, que le Conseil Municipal délibère sur différents points :

1. Validation du schéma de signalisation directionnelle des itinéraires cyclo-touristiques du Grand Avignon et plus précisément celui de la boucle 54 et de la Véloroute des Chartreux.
2. Autoriser le Grand Avignon à faire poser de la signalétique sur la commune de Sauveterre selon le plan de jalonnement joint
3. Approuver la signature de la convention que vous avez eu en annexe et par laquelle la Commune s'engage à assurer :
 - L'entretien du balisage (changement des panneaux défectueux, petit élagage permettant de rendre visible le balisage etc) 2 fois par an
 - L'entretien régulier des abords de la signalétique de départ et de jalonnement de carrefour (uniquement nettoyage ou fauchage autour du panneau), ainsi que le nettoyage, le cas échéant, des lames directionnelles et panneaux de départ, 2 fois par an
 - L'entretien du balisage après tout événement susceptible de porter atteinte au balisage (travaux de voirie, détérioration accidentelle ou volontaire, tempête, passage d'engins agricoles...)

En cas de détérioration, la commune se charge :

- D'en informer immédiatement l'Office de Tourisme qui prend à sa charge l'achat du matériel de remplacement
- D'assurer le remplacement du matériel fourni par l'Office de Tourisme dans les meilleurs délais

Mathias Durand relève un point de vigilance sur la Rue d'Arlequin qui lui semble dangereuse pour les cyclistes.

L'avis du Conseil est sollicité

18 pour
1 abstention Steeven Arene

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est levé à 18h55